

Bulletin de préconisation n°10 du 10/06/26

Réalisé par le :

CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://www.franceolive.fr/categorie/agronomie/inf-olive>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, cliquez sur «je m'abonne» sur : <https://www.franceolive.fr/>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les olives sont attractives sur tout le bassin oléicole. Les piégeages restent faibles mais quelques dégâts sont observés sporadiquement.

Continuez la surveillance des pièges et des dégâts sur fruits.

Pour ceux et celles qui ont choisi une stratégie de lutte par des applications d'argile, préparez-vous à faire la première application si ce n'est pas déjà fait ou à renouveler votre protection si elle a été érodée (mistral, tramontane) ou lessivée (orages avec pluie).

Pour la lutte par piégeage massif, les pièges doivent être en place.



Cochenilles paulistes

Le réseau d'observations des larves mobiles montre que sur les sites suivis, l'essaimage perd fortement en intensité. Des cochenilles paulistes sont présentes sur les fruits. **Ce n'est pas le moment de traiter !**



Fertilisation

C'est la période d'apport de la potasse. La potasse permet de soutenir la formation des fruits. Ces apports sont à pondérer selon les résultats de vos analyses de sols et/ou de feuilles.

Si le durcissement du noyau est fini sur votre parcelle, vous pourrez vérifier l'efficacité de vos apports en réalisant une analyse foliaire : consulter les actualités sur le [site internet de France Olive](https://www.franceolive.fr/) pour bénéficier comme chaque année du tarif préférentiel négocié par France Olive auprès du laboratoire SADEF. Pour plus d'informations [consultez l'InfOlive n°1](#).



Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. Le prochain rendez-vous a lieu le 29 juillet 2026 où vous pourrez poser vos questions sur les analyses foliaires. [Le lien de connexion est accessible sur le site de France Olive.](#)



Irrigation

D'après les [bulletins Eau'Live n°7](#), les irrigations sont en cours sur tous les territoires oléicoles et pour quasiment tous les profils de sols. Nous sommes toujours à un stade sensible au stress hydrique. Soyez vigilants sur la gestion hydrique de votre verger.

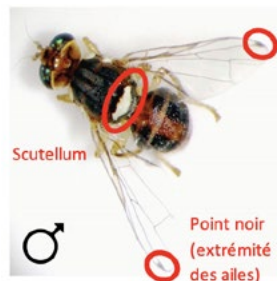
InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.





Mouche de l'olive



Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°8](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°10](#), les olives sont attractives sur l'ensemble des secteurs oléicoles français. Des piqures sont d'ailleurs observées sur des olives de petit calibre (< 0,8 cm).

Même si les piégeages restent plutôt faibles, les vols débutent doucement sur la majorité du territoire oléicole. Les captures sont en augmentation partout. Les niveaux de captures sont plus faibles qu'en 2025 à la même époque.

Les premières piqures sont observées sporadiquement dans la basse vallée du Rhône, sur les costières de Nîmes, sur le littoral et les secteurs d'altitude des piémonts alpins méridionaux. De la dalmaticose est aussi observée sur les zones avec des piqures sur fruits dans les piémonts alpins méridionaux.

	Olives attractives (> 8 mm)
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé
Aucune mouche capturée	Vigilance renforcée

Préconisations

Lutter contre les dégâts de mouche permet de limiter les dégâts dus à la dalmaticose. Afin de positionner au mieux vos mesures de lutte, il est recommandé de mettre en place des pièges de suivis de population des mouches (chromatique ou alimentaire).

Actuellement, plusieurs méthodes de lutte sont possibles :

- Par **piégeage massif** : les pièges doivent être en place avant le stade « olive attractive » et les premiers vols,
- Par applications de **barrière minérale**. Ces dernières doivent être positionnées en préventif. La première application doit être faite au stade « olive attractive ». Selon les spécialités, il est recommandé de réaliser la première application à 50kg/ha (voire à 60kg/ha sur les arbres hauts) en verger adulte afin de recouvrir correctement les arbres. Vérifier les conditions d'applications des produits utilisés.

Ce n'est pas encore la période d'applications des **traitements insecticides** car ces derniers sont à positionner lors des augmentations des captures.

Pour plus de détails sur les différentes solutions utilisables et leurs conditions d'emploi, vous pouvez consulter [l'InfOlive n°9](#) ou le [cahier de l'oléiculteur](#).

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrits dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. Le prochain rendez-vous a lieu le 29 juillet 2026 où vous pourrez poser vos questions sur la mouche de l'olive. [Le lien de connexion est accessible sur le site de France Olive.](#)



Cochenilles paulistes



Cochenille de la famille des Diaspididae
(source Fanny Vernier CA83)

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie des cochenilles *Acutaspis paulista* ou cochenille paulista [sur le BSV n°6](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°10](#), les foyers de cochenilles paulistes mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois et les Pyrénées-Orientales.

Le suivi du réseau d'observations des larves mobiles sur des parcelles atteintes dans le Var et ses communes limitrophes se poursuit : les parcelles suivies sont situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures, Sanary-sur-mer.

Les observations de ce réseau de parcelle montrent des niveaux de capture très bas. L'intensité de l'essaimage diminue très fortement.

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de cochenilles paulistes sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.



APPEL À VIGILANCE

Bien que cette cochenille ne soit pas réglementée, elle est considérée comme un ravageur émergent important dans la filière oléicole. Afin de connaître l'étendue de sa dissémination, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).

Préconisations

Favoriser la biodiversité pour permettre la présence naturelle d'insectes prédateurs ou parasitoïdes : conserver si possible une couverture végétale, favoriser les haies composites, ... De nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.

Ce n'est pas le moment de traiter puisque le pic d'essaimage est passé.